

Manche

EDUCATION. Le directeur académique présente ses mesures pour la carte scolaire pour 2018-2019

Une rentrée dans un contexte de baisse démographique

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | mardi 20 mars 2018

463 mots



Jean Lhuissier montre la nouvelle carte des dix circonscriptions de l'Education nationale dont les périmètres se sont adaptés à la géographie des intercommunalités.

35 526, c'est le nombre d'élèves attendus dans les écoles publiques de la Manche à la rentrée de septembre prochain, un effectif prévisionnel en recul de 357 écoliers. « Depuis la rentrée 2000, la Manche a perdu 14,1 % de ses effectifs. C'est énorme » commente Jean Lhuissier, directeur académique des services de l'Education nationale de la Manche.

67,1 %

des écoles

A la rentrée prochaine, 67,1 % des écoles du département seront organisées en semaine de 4 jours. Par dérogation, les communes pouvaient opter pour ce changement de rythme scolaire. 80 % d'entre elles fonctionneront ainsi.

La rentrée 2018-2019 va se faire, de nouveau, dans un contexte de baisse démographique. Cette situation explique en partie les 23 fermetures sèches de classe prononcées à l'issue du Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) de vendredi dernier. La diminution des effectifs est atténuée par une scolarisation importante des moins de 3 ans.

Dédoublage des CP

« On a un fort taux de scolarisation des 2 ans. Il est de 19,2 % dans la Manche, de 11,3 % dans

le Calvados et de 12,9 % dans l'Orne. La Manche est l'un des rares départements à compter les moins de 3 ans dans les effectifs pour les fermetures. » En clair, davantage de classes auraient pu fermer si ces jeunes enfants n'avaient pas été pris en considération dans les prévisions. A la rentrée, onze écoles feront l'objet d'un comptage des élèves ; l'inspecteur d'académie a prononcé à leur encontre une fermeture conditionnelle. La méthode vaudra aussi pour les cinq établissements sous le coup d'une ouverture conditionnelle.

La priorité de la rentrée est le dédoublement des CP en REP et CE1 en REP + afin « de faciliter l'apprentissage de la lecture ». Dix-sept écoles, « dont 14 en milieu rural », sont concernées par cette disposition ministérielle et douze autres, hors éducation prioritaire, font l'objet aussi d'une dotation d'un enseignant supplémentaire. « On met les moyens sur la réussite au CP » souligne Jean Lhuissier.

« Au final, la carte scolaire se résume à 44,5 créations pour 38 fermetures. On a une petite réserve de 4 ou 5 postes. Ça doit suffire à faire une rentrée dans de bonnes conditions. » Le directeur académique est satisfait des mesures qu'il a prises en procédant à quatorze ajustements à l'issue du CDEN (cf. *La Presse de la Manche du 17 mars*).

Jean Lhuissier ne connaîtra pas une nouvelle rentrée dans la Manche. Un nouvel inspecteur arrivera pour le 1^{er} septembre.

Gilles PATRY